

Politique environnementale

Comme baptiséEs, les membres du Centre diocésain se reconnaissent comme les intendants de la création depuis que Dieu a demandé à l'humanité de prendre soin de son œuvre en *cultivant son jardin* (Genèse 2,15).

Au cœur de la vie de l'Église de Valleyfield, le Centre diocésain se veut un exemple pour tous les baptiséEs et les communautés chrétiennes de son territoire au plan environnemental.

Forte de

- son enracinement biblique : « Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre » -Genèse 1,1;
 - la richesse de la Tradition de l'Église : « on ne peut pas envisager une relation avec l'environnement isolée de la relation avec les autres personnes et avec Dieu » - *Laudato Si'* ;
 - son expérience diocésaine : avec un répondant diocésain pour la pastorale de la création depuis 2012 ;
 - et de sa proximité avec les jeunes et leur sensibilité à la cause environnementale,
- l'Église de Valleyfield souhaite rappeler que « l'environnement est un bien collectif, patrimoine de toute l'humanité, sous la responsabilité de tous » (*Laudato Si'* no 95) et donc prendre soin de la création fait partie de la mission de tous les baptiséEs.

Le Centre diocésain de Salaberry-de-Valleyfield s'engage à se conformer aux valeurs, lois, règlements et autres exigences applicables en matière environnementale dans une perspective de développement durable et à prendre soin de la création et de notre maison commune par :

LA SENSIBILISATION

- Conscientiser les gens à prendre soin de l'environnement
- Informer les personnes par la chronique *Minute verte* et des ressources sur le Web
- Accompagner les milieux qui souhaitent en faire plus pour leur environnement

LA PRIÈRE

- Prier quotidiennement pour la Création et aider les autres à en prendre soin
- Proposer des prières, des intentions de prières et des homélies « vertes »
- Organiser et inviter à participer à des moments de prière pour la Création

L'ACTION

- Collecter différents objets (goupilles, attaches à pain, timbres, lunettes, cartouches d'encre, batteries) pour recyclage ou réutilisation
- Encourager des comportements écoresponsables (recycler, fermer les lumières, imprimer recto verso, diminuer les impressions, etc.)
- Organiser des activités vertes (séances de jardinage, catéchèse verte, etc.) et participer aux mouvements de protection de l'environnement
- En lien et avec la pastorale sociale diocésaine, lutter pour des conditions de vie décentes pour tous, spécialement des personnes le plus dans le besoin.

Finalement, le Centre diocésain sensibilise son personnel et ses bénévoles, encourage leur participation à des activités et leur offre des formations et des ressourcements concernant les questions environnementales.